



**CHANTIER ENVIRONNEMENTS PHYSIQUE
ET NATUREL**

Bilan

FORUM DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL 2009

26 février 2009

But et objectifs du Chantier

Le Chantier «Environnement physique et naturel» est le deuxième de cinq dont les travaux culmineront en un Forum de développement social local à l'automne 2009. Amorcée lors de la journée préparatoire en mai 2008, la démarche du Forum nous permettra d'élaborer une stratégie globale visant à établir certaines conditions favorisant une meilleure qualité de vie pour la population du quartier. À la fin, nous souhaitons mettre en œuvre, à la mesure de nos moyens, des actions concertées adaptées aux réalités complexes du quartier.

La thématique du Chantier touche l'environnement physique et naturel du quartier. L'environnement physique réfère à l'urbanisme, à la présence d'infrastructures de services, de transport, d'équipements collectifs et d'espaces verts, à leur accessibilité, à leur gratuité et à leur qualité. L'environnement naturel réfère à la qualité de l'eau, de l'air et du sol, au niveau de bruit, au recyclage des déchets, aux espaces verts et à la qualité du paysage. Il reflète la qualité générale du milieu.

Cette rencontre est le début d'un processus de planification d'actions à développer autour du secteur de l'environnement physique et naturel. Lors de cette journée, nous n'avons pas l'intention d'aborder toutes les questions liées à ce secteur. Nous ne projetons pas, non plus, trouver toutes les solutions aux multiples problèmes soulevés et aux difficultés rencontrées par les intervenantEs dans leurs pratiques. Nous espérons identifier les problèmes et difficultés devant faire l'objet d'une attention particulière et définir quelques priorités d'actions favorisant la concertation et suscitant l'engagement du milieu.

Le but du Chantier est de définir des priorités d'actions concertées, qui obtiennent un engagement concret des participantEs, en vue d'améliorer l'environnement physique et naturel du quartier.

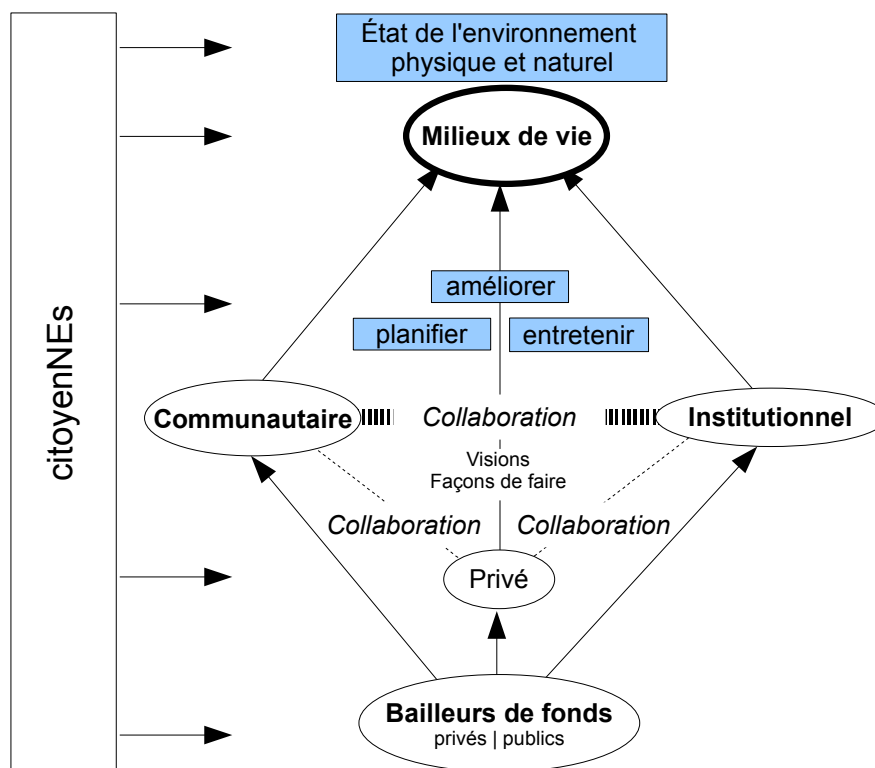
Les objectifs du Chantier sont de :

1. faire état de la situation dans le secteur de l'environnement physique et naturel ;
2. identifier les enjeux et défis que doivent relever les organismes ;
3. choisir les interventions de prévention, de guérison et/ou de soins où la concertation s'avère essentielle à l'atteinte des objectifs de santé¹.

Cadre théorique du Chantier

La qualité de l'environnement physique et naturel a un impact sur les milieux de vie des citoyenNEs. La disponibilité d'espaces récréatifs, la possibilité d'interagir socialement avec les autres résidentEs, le bruit généré par des facteurs environnementaux, des infrastructures propices à l'activité physique auraient un effet bénéfique sur la satisfaction des personnes à vivre harmonieusement dans ce milieu de vie. Le réseau d'intervenantEs issuEs des réseaux communautaire, institutionnel et privé collaborent pour développer trois types d'intervention soit (1) Planifier : établir un processus d'amélioration continue de la qualité de l'environnement physique et naturel, (2) Améliorer : réaménager et rénover cet environnement et (3) Entretenir : influencer la population afin que celle-ci respecte et s'occupe de son environnement. Cette collaboration est déterminée par les visions et les façons de faire de chacun des réseaux, influençant ainsi les interventions auprès des milieux de vie. Des bailleurs de fonds publics (gouvernements) et privés (fondations) financent les trois réseaux. Les citoyenNEs sont impliqués dans le développement des interventions à tous les niveaux. Ils-elles le sont comme résidentEs et comme membres de conseils d'administration ou bénévoles d'organismes (schéma 1).

¹ Trois types d'intervention: (1) Planifier : Établir un processus d'amélioration continue de la qualité de l'environnement physique et naturel. (2) Améliorer : réaménager, rénover son environnement physique et naturel. (3) Entretenir : respecter et s'occuper de son environnement physique et naturel.



Compte-rendu de la journée du Chantier

Démarche de préparation

En préparation au Chantier Condition de santé et ses déterminants, les participantEs avaient été invitéEs à compléter une grille des interventions qu'ils effectuent dans le secteur de la santé et des services sociaux. Nous voulions inciter les groupes à une réflexion préalable au Chantier afin qu'ils puissent compléter des propositions d'actions concertées en atelier lors de la journée. Le Chantier n'ayant pas permis la rédaction de propositions concertées, nous avons convenu pour le deuxième Chantier de revoir ce processus. Nous avons alors soumis aux groupes deux propositions d'actions concertées afin de les inciter à nous soumettre, préalablement à la journée, leurs propositions d'actions concertées. Le document reflétait le format dans lequel nous voulions obtenir les propositions (Annexe 1). Les participantEs ont également reçu le document présentant le portrait de l'environnement physique et naturel du quartier.

Journée du Chantier

Le Chantier a eu lieu le jeudi 26 février 2009 à la salle du Pavillon d'éducation communautaire. Dix-huit (18) personnes, venant de 13 organismes, ont contribué aux travaux. Chaque participantEs a reçu un cahier contenant :

- des données socio-démographiques du quartier ;
- des données sur l'environnement physique et naturel du quartier ;
- les deux propositions d'actions concertées.

La journée s'est déroulée en trois parties. Nous avons débuté par la présentation d'un portrait du quartier à partir de statistiques socio-démographiques et de l'environnement physique et naturel. Nous avons poursuivi par l'identification d'enjeux devant être abordés de façon prioritaire. Finalement, les intervenantEs ont été appeléEs à formuler et prioriser des actions concertées.

1^{ère} partie : Présentation du portrait

Au niveau socio-démographique, les données du recensement 2006 de Statistiques Canada permettent de constater les points suivants :

1. La population totale se stabilise.
2. La proportion hommes-femmes se renverse (plus d'hommes que de femmes).
3. Les 25-34 ans sont plus nombreux.
4. Le nombre de personnes vivant seules augmente.
5. Le nombre de personnes n'ayant pas déménagées augmente.
6. L'immigration reste faible.
7. Les personnes peu scolarisées sont encore nombreuses.
8. Le taux de chômage diminue.
9. Le taux d'activité chez les femmes progresse.
10. Le nombre de logements privés augmente.
11. La population est majoritairement locataire.
12. Le taux d'effort au loyer diminue mais reste encore élevé.
13. Le nombre de personnes vivant de transferts gouvernementaux diminue légèrement.
14. Pauvres et riches se côtoient sans se croiser.

Les données sur l'environnement physique et naturel permettent de dégager les points suivants:

1. La superficie totale des parcs est faible.
2. Les jardins communautaires sont peu nombreux.
3. Le quartier possède plusieurs îlots de chaleur.
4. La qualité de l'air s'améliore mais reste préoccupante.
5. Les aires publiques sont nombreuses et bien réparties.
6. Le quartier possède des paysages urbains intéressants.
7. Le transport collectif est peu efficace.
8. Le réseau cyclable se développe lentement.
9. Le réseau routier crée de l'insécurité.
10. Les industries et le camionnage provoquent moins de nuisances.

2^e partie : Identification des enjeux

Pour déterminer les enjeux importants, les participantEs se sont regroupéEs en plusieurs petits groupes et ont identifié des enjeux sur lesquels nous devons porter une attention particulière et apporter des solutions. Nous avons identifié les problèmes ou difficultés vécus selon trois niveaux d'intervention : (1) services publics de base ; (2) routes, transport, activités industrielles, commerciales et résidentielles ; (3) environnement naturel. Le peu de temps octroyé pour cet exercice vise à permettre l'émergence d'un portrait impressionniste des enjeux. Cinquante-neuf (59) enjeux ont été identifiés (Annexe 2).

Nous avons profité de l'arrêt du dîner pour établir la liste des énoncés. Lors du premier Chantier, nous avons soumis cette liste aux participantEs. Dans le cadre d'un exercice de votation, les personnes devaient indiquer si l'énoncé était prioritaire selon une échelle de 1 à 5. Nous avons alors obtenu un premier consensus impressionniste des enjeux prioritaires. Ce processus devait nous inscrire rapidement dans une démarche de formulation d'actions concertées lors des ateliers de l'après-midi. Nous n'avons pas renouvelé ce processus lors du deuxième Chantier. Il alourdissait inutilement le déroulement de la journée et ne nous permettait pas de dégager avec suffisamment de force des enjeux devant être discutés lors des ateliers de l'après-midi.

Nous avons plutôt choisi d'effectuer une catégorisation selon onze enjeux : propreté/recyclage (9), sécurité (3), services publics (3), commerce/industrie/résidence (7), transport en commun (5), circulation/automobile/piétons (8), vélo (2), qualité de l'environnement (3), verdissement (5), parcs/jardins (7), concertation/citoyenneté (7). Dans le rapport du Chantier Conditions de santé et ses déterminants, nous avons présenté une catégorisation de l'ensemble des énoncés afin d'établir une première interprétation. Nous avons repris cette méthodologie. Encore ici, notre volonté était d'inscrire rapidement les participantEs dans une démarche de formulation d'actions concertées lors des ateliers de l'après-midi. Ce choix visait à appuyer la réflexion initiée par les deux propositions d'actions concertées préalablement soumises.

3^e partie : Formulation et priorisation des actions concertées

Deux ateliers se sont déroulés simultanément.

Atelier 1

L'environnement physique du quartier demande une mobilisation des instances concernées. Les participantEs de l'atelier ont constaté que la propreté générale du quartier sollicitait une attention particulière, qu'il était nécessaire d'augmenter la sécurité des résidentEs, que la sécurité des piétons à plusieurs intersections était fortement déficiente, qu'une revitalisation de l'espace commercial et résidentiel était nécessaire et que le transport en commun ne permet pas une desserte locale efficace mais facilite les déplacements vers le centre-ville.

Le concept de quartier vert a fortement influencé les discussions de cet atelier. Selon le Plan de transport de la ville de Montréal, ce concept vise à redonner aux résidentEs la qualité de vie qui leur revient. Il s'agit de « mettre en place des mesures et des aménagements visant à apaiser la circulation, à améliorer la sécurité, à favoriser davantage la marche et le vélo et à rendre l'usage de ces modes conviviaux à toutes les personnes. L'accès au transport en commun est facilité et, à l'intérieur de son périmètre, la circulation automobile est restreinte aux déplacements locaux et se fait à de faibles vitesses ». Ce concept doit se déployer sur l'ensemble du territoire.

Une intervention plus spécifique devrait s'inscrire dans un secteur délimité par le quadrilatère formé par les rues Moreau, Ontario, Pie-IX et Sainte-Catherine Est. L'atelier propose la création d'un comité RUI - Quartier vert pour ce secteur. Il a identifié des intervenants qui devraient contribuer à ce comité et souligné sa préoccupation de la mobilisation des citoyenNEs dans le processus de déploiement de cette action.

Atelier 2

Cet atelier a identifié un thème pour le Forum de développement social local 2009 : *La dignité des citoyenNEs* par un questionnaire à trois niveaux : Les résidentEs obtiennent-ils-elles les services publics auxquels ils et elles ont droit ? L'information disponible est-elle adéquate et accessible? La participation citoyenne doit s'exprimer davantage.

L'atelier a identifié des enjeux qui correspondent au thème de la dignité des citoyenNEs soit d'améliorer la qualité de vie de la population par l'instauration de mesures d'apaisement de trafic, la révision de la desserte du transport en commun au niveau local versus la desserte vers l'extérieur du quartier, le verdissement et l'aménagement plus sécuritaire du territoire et par une plus grande occupation du domaine public par la population.

Une stratégie spécifique s'est dégagée en lien avec cette volonté d'occuper de nouveaux lieux publics,

incluant les rues et ruelles. Ainsi, un diagnostic devrait être produit en 2009 afin d'identifier les lieux potentiels d'intervention, ce qui nous permettrait d'établir un plan d'action qui pourrait se réaliser en 2010-2011. Afin d'avoir une incidence sur la communauté, cette action devrait mobiliser et mettre à contribution plusieurs acteurs, ce qui permettrait un déploiement plus important et plus intense.

L'information est centrale à cette stratégie. Il est nécessaire d'établir un processus d'information de la population qui soit davantage lié avec les services qui lui sont offerts. Des interfaces de communications doivent donc se construire afin que s'établisse un transfert de l'information, non seulement entre les promoteurs des activités d'animation et la population, mais entre les instances qui génèrent de l'information locale et la population.

L'atelier a également identifié un processus de mobilisation de la communauté en instaurant une ou plusieurs cellules d'intervention. L'information serait ainsi diffusée plus rapidement au sein de la communauté. Nous pourrions ainsi mobiliser plus rapidement les groupes communautaires et la population sur des enjeux locaux.

Synthèse des deux ateliers

Le concept de quartier vert a influencé les deux ateliers. Des éléments similaires ont été discutés, entre autres, l'instauration de mesures d'apaisement de trafic, la desserte du transport en commun, le verdissement et l'aménagement plus sécuritaire du territoire. La mobilisation des citoyenNEs est également très présente dans les énoncés, que ce soit dans le cadre d'une intervention majeure dans un secteur délimité du quartier ou lors d'activités d'animation de l'espace urbain.

Bilan de la rencontre

Nous avons pour but de définir des priorités d'actions concertées qui obtiennent un engagement concret des participantEs, en vue d'améliorer l'état de l'environnement physique et naturel du quartier. Les deux ateliers ont identifiés de façon consensuelle des actions potentielles. Ils favorisent une intervention sur un territoire tout en créant une interface efficace de communication entre la population résidante et l'action qui se déroule sur le territoire. Il ne s'agit pas ici d'un simple transfert d'information mais de l'inscrire dans un processus qui vise la mobilisation des citoyenNEs dans une action spécifique.

Nous souhaitons, dans le cadre des ateliers, que les participantEs s'engagent concrètement dans la réalisation d'une priorité. L'exercice a démontré que la concertation devant susciter un engagement concret est un défi en soi et que les organismes doivent s'approprier adéquatement la priorité et éventuellement la prévoir dans la planification de leur travail. C'est un processus exigeant pour les intervenantEs. Il demande l'établissement de collaborations qui sollicitent dans un premier temps davantage de disponibilité et exigent une révision d'habitudes déjà bien établies.

Nous avons néanmoins atteint plusieurs des objectifs de la rencontre. Nous avons produit un portrait sommaire de la situation dans l'environnement physique et naturel. L'activité de définition des enjeux, fort dynamique, a permis d'en définir un nombre important (59). La catégorisation que nous avons effectuée des enjeux identifiés lors de l'activité du matin a suscité quelques commentaires négatifs. Plusieurs personnes auraient souhaité que les enjeux soient repris sans ce premier niveau d'interprétation (Annexe 3).

L'activité d'élaboration d'actions concertées a été remplacée par une discussion sur les enjeux identifiés dans les ateliers. Certaines personnes identifiaient les résultats des deux ateliers comme deux logiques

différentes, voire contradictoires. Une logique reposait sur la mobilisation des citoyenNes alors que la seconde visait l'implication de partenaires institutionnels. Suite au débat, il s'avère que les deux logiques en question sont complémentaires.

La mobilisation de citoyenNEs et le développement de partenariat avec des représentants du réseau institutionnel autour d'enjeux urbains par un processus de transmission d'information, de mobilisation et d'intégration dans un espace de concertation afin d'améliorer leur qualité de vie se dégage comme un élément majeur des propositions. À ce niveau, nous sommes en concordance avec l'objectif général de la démarche.

Il a été convenu qu'un comité de suivi du Chantier serait formé pour finaliser le travail en vue de la rencontre du Forum.

Annexe 1

Propositions d'actions concertées

Afin de vous préparer au Chantier Environnement physique et naturel, nous proposons une démarche préalable d'élaboration de propositions d'actions concertées. Nous vous en présentons deux qui ont déjà fait l'objet de discussions dans le quartier. Si vous avez d'autres propositions, envoyez-nous les sous forme de tableau (voir exemple ci-dessous).

On se rappelle qu'une action concertée contient les éléments suivants :

- une réalisation vérifiable;
- les personnes ou groupes à qui s'adresse l'action;
- un délai de réalisation;
- une instance responsable pour la mise en œuvre;
- les partenaires souhaités pour la réalisation.

But	Revitaliser les parcs et cours d'école du quartier Hochelaga-Maisonneuve
Objectifs	<ol style="list-style-type: none">1. faire une étude en 2009-2010 sur la qualité de l'aménagement des parcs et des cours d'école.2. Identifier les parcs et cours d'école ayant un besoin important de revitalisation.3. Créer en 2010 des comités de revitalisation des parcs identifiés regroupant des organismes communautaires, des citoyenNEs et des représentantEs de l'arrondissement.4. Élaborer en 2010 des projets de revitalisation pour les parcs et cours d'école.5. Mettre en œuvre en 2011 les projets de revitalisation.
Responsables	Comité de revitalisation (à créer)
Partenaires	Écoles, centres de loisir, groupes communautaires, citoyenNEs

But	Mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation dans les rues Adam et Lafontaine.
Objectifs	<ol style="list-style-type: none">1. Former un comité de groupes et citoyenNEs sur l'apaisement de la circulation.2. Étudier les différents projets d'implantation de mesures d'apaisement à Montréal et ailleurs dans le monde.3. Sensibiliser les citoyenNEs des rues Adam et Lafontaine sur l'apaisement de la circulation et la qualité de vie dans le quartier.4. Développer des actions de mobilisation de citoyenNEs sur l'implantation de mesures d'apaisement dans les rues Adam et Lafontaine.
Responsables	Comité « 40 km » (à créer).
Partenaires	Groupes communautaires, écoles, citoyenNEs, Arrondissement MHM.

Annexe 2 Catégorisation des enjeux

Nous ne sommes pas intervenus sur le libellé des enjeux. Lors de l'exercice d'identification des enjeux, 59 énoncés ont été identifiés. Les enjeux ont été regroupés, sans considérer les trois niveaux d'intervention, selon une catégorisation développée lors de leur lecture et de la production de la synthèse pour les ateliers d'après-midi. Une relecture de cette catégorisation nous permettrait de revoir l'identification des enjeux dans chacune des catégories.

La catégorisation nous permettait cependant d'identifier plus rapidement des préoccupations.

Enjeux

Propreté et recyclage

1. Propreté, collecte des déchets et recyclage (sud Ontario, ouest de Pie-IX).
2. Collecte sélective déficiente, bacs occasionnent des déchets partout.
3. Collecte des ordures n'est pas en fonction des horaires des travailleurs. Déchets laissés sur place après la cueillette.
4. Déneigement : horaire pour les autos non respecté.
5. Dégagement des trottoirs.
6. Recyclage: du bac aux sacs.
7. Propreté (manque de poubelles), ruelles.
8. Mauvais entretien des parcs.
9. Inciter la population à agir sur... urine chats, excréments chiens.

Sécurité

10. Manque d'accès en soirée dans les PDQ, perte des patrouilles à pied, fermeture la nuit.
11. Éclairage public : intermittent (s'éteint), insuffisant, inadéquat (arbres).
12. Sécurité, éclairage des parcs.

Services publics

13. Vitesse et négligence des chenillettes (mal fait et arbres très blessés).
14. Secteurs délaissés.
15. Équipements désuets et inutilisables (piscines, jardins) et il en manque.

Commerce, industrie, résidence

16. Infrastructures vétustes (mobilier urbains, égouts, etc).
17. Réseau des aqueducs: avoir une eau de qualité afin que les gens n'achètent pas de l'eau embouteillée.
18. Parcs dévitalisés, pas d'animation, sentiment d'insécurité le soir. On veut un programme d'animation.
19. Diversification commerciale abordable des commerçants et maraîchers au Marché Maisonneuve.
20. Manque d'inspection sur la salubrité de logements, beaucoup de nuisances (coquerelles, punaises, moisissures, excès d'humidité, ...).
21. Priorité rue Sainte-Catherine, surtout partie ouest au plan du développement commercial.
22. Appropriation reconversion secteur Moreau : contamination. Créer un lien Nord-Sud.

Transport en commun

23. Transport en commun, meilleure desserte entre la rue Notre-Dame et le quartier.
24. Transport en commun, pas de desserte à l'intérieur du quartier.
25. Manque de service transport en commun (fréquence) et de lien nord-sud. Circulation à l'intérieur du quartier.
26. Transport adapté: mésadapté !
27. Transport peu efficace et trop cher (avec une navette «OR», le développement serait plus cohérent et concerté).

Circulation, automobile, piétons

28. La venue probable du garage de la STM ou de tout autre entreposage de matériel public ne revitalise pas le quartier et accentue les problèmes de circulation.
29. Apaisement de la circulation: diminuer trafic (volume). Ex : rue Adam.
30. Améliorer normes de stationnement: baisse des ratios, écomobilité, Commun'auto.
31. Réglementation ne semble pas correspondre aux objectifs de réduire l'usage de l'auto.
32. Sécurité piétonnière et mesures d'apaisement en lien avec rue Notre-Dame. Partie sud du quartier.
33. Apaisement de la circulation. Intersection Valois/Ontario.
34. Vitesse Ste-Catherine.
35. Réétudier la localisation des feux de circulation : feu piéton avec compte à rebours.

Vélo

36. Piste cyclable dégagée en hiver. Plus de stationnement de vélo sur les rues commerciales et lieux publics.
37. Alimenter le comité de suivi qui a été mis en place pour la modernisation de la rue Notre-Dame. Reprendre la mobilisation citoyenne.

Qualité de l'environnement

38. Rue Notre-Dame : pollution air, bruit, poussières.
39. Revitalisation de la rue Sainte-Catherine: commerces mal entretenus, bâtiments barricadés.
40. Les places publiques en béton sont chaudes et grises; les résidents préfèrent le vert : plus d'arbres, plus de végétation.

Verdissement

41. Les arbres sont endommagés, blessés, coupés, jamais remplacés, négligés, déchaussés, pas protégés contre le passage des chenillettes.
42. La ville ne doit pas laisser la responsabilité unique des promoteurs pour les arbres.
43. Connaître l'état des arbres du quartier.
44. Verdissement : la Ville ne plante pas d'arbres dans les projets immobiliers.
45. Verdir les cours d'école, les toits, les places publiques, les ruelles : en faire des jardins communautaires ou collectifs.

Parcs, jardins

46. Parcs mal entretenus, mal gérés (herbe à poux).
47. Compensation des services publics pour projets verts.
48. Soutenir initiatives de projets écologiques qui fait la convergence entre la pauvreté, la verdure et l'alimentation.
49. Plus de jardins communautaires : agriculture urbaine (projets pilotes).
50. Patinoire dans le parc Morgan et/ou Marché Maisonneuve.

51. Préoccupation envers les PPP dans le quartier, en priorité la patinoire du Canadien au parc Lalancette et ses impacts sur les budgets des parcs de l'arrondissement.
52. Meilleur entretien des parcs (déchets, seringues).

Concertation, citoyenneté

53. Clarification des termes.
54. Veiller à un meilleur arrimage entre éluEs, services publics, projets et milieu communautaire et citoyens (Projet : Navette « OR » réalisée en lien avec la Table des aînées et le CDLCHM).
55. Que le CDLCHM prenne le leadership et assure la mobilisation pour que les enjeux nommés soient portés, accomplis, qu'ils rayonnent.
56. Difficulté à identifier les priorités.
57. Transmission de l'information de l'arrondissement pas claire.
58. Animation à envisager sur nos places publiques, avec meilleure collaboration de la Ville, de l'arrondissement (permis, circulation) : Place Valois, Parcs Morgan-Champêtre, Marché Maisonneuve, Maison de la Culture.
59. Fort sentiment chez les résidentes d'être traitées par les éluEs et services comme des citoyennes de 2e classe.

Annexe 3 Identification des enjeux selon les trois types d'intervention

Nous vous énumérons les enjeux regroupés en fonction des trois niveaux d'intervention : (1) Services publics de base, (2) Routes, transports, activités industrielles, commerciales et résidentielles et (3) Environnement naturel.

Services publics de base

1. Difficulté à identifier les priorités.
2. Clarification des termes.
3. Transmission de l'information de l'arrondissement pas claire.
4. Secteurs délaissés.
5. Éclairage public: intermittent (s'éteint), insuffisant, inadéquat (arbres).
6. Infrastructures vétustes, (mobiliers urbains, égouts, etc).
7. Réseau des aqueducs : avoir une eau de qualité afin que les gens n'achètent pas de l'eau embouteillée.
8. Équipements désuets et inutilisables (piscines, jardins) et il en manque.
9. Manque d'accès en soirée dans les PDQ, perte des patrouilles à pied.
10. Déneigement : horaire pour les autos non respecté.
11. Dégagement des trottoirs.
12. Vitesse et négligence des chenillettes (mal fait et arbres très blessés).
13. Transport peu efficace et trop cher (avec une navette « OR », le développement serait plus cohérent et concerté).
14. Mauvais entretien des parcs.
15. Parcs dévitalisés, pas d'animation, sentiment d'insécurité le soir. On veut un programme d'animation.
16. Animation à envisager sur nos places publiques, avec meilleure collaboration de la Ville, de l'arrondissement (permis, circulation) : Place Valois, Parcs Morgan-Champêtre, Marché Maisonneuve, Maison de la Culture.
17. Propreté (manque de poubelles), ruelles.
18. Collecte des ordures n'est pas en fonction des horaires des travailleurs. Déchets laissés sur place après la cueillette.
19. Propreté, collecte des déchets et recyclage (sud Ontario, ouest de Pie-IX).
20. Collecte sélective déficiente, bacs occasionnent des déchets partout.
21. Recyclage: du bac aux sacs.
22. Que le CDLCHM prenne le leadership et assure la mobilisation pour que les enjeux nommés soient portés, accomplis, qu'ils rayonnent.

Routes, transports, activités industrielles, commerciales et résidentielles

1. Fort sentiment chez les résidentes d'être traitées par les éluEs et services comme des citoyennes de 2e classe.
2. La venue probable du garage de la STM ou de tout autre entreposage de matériel public ne revitalise pas le quartier et accentue les problèmes de circulation.
3. Appropriation reconversion secteur Moreau : contamination. Créer un lien nord-sud.
4. Améliorer les normes de stationnement : baisse des ratios, augmenter l'écomobilité : Commun'auto.

5. Réglementation ne semble pas correspondre aux objectifs de réduire l'usage de l'auto.
6. Piste cyclable dégagée en hiver. Plus de stationnement de vélo sur les rues commerciales et lieux publics.
7. Vitesse sur la rue Sainte-Catherine.
8. Sécurité piétonnière et mesures d'apaisement en lien avec rue Notre-Dame. Partie sud du quartier.
9. Apaisement de la circulation. Intersection Valois/Ontario.
10. Apaisement de la circulation : diminuer le trafic (volume). Ex : rue Adam.
11. Réétudier la localisation des feux de circulation : feu piéton avec compte à rebours.
12. Alimenter le comité de suivi qui a été mis en place : modernisation de la rue Notre-Dame. Reprendre la mobilisation citoyenne.
13. Diversification commerciale abordable des commerçants et maraîchers au Marché Maisonneuve.
14. Priorité rue Sainte-Catherine, surtout partie ouest au plan du développement commercial.
15. Manque d'inspection sur la salubrité de logements, beaucoup de nuisances (coquerelles, punaises, moisissures, excès d'humidité, ...).
16. Sécurité, éclairage des parcs.
17. Transport en commun. Pas de desserte à l'intérieur du quartier.
18. Transport en commun, meilleure desserte entre la rue Notre-Dame et le quartier.
19. Manque de service de transport en commun (fréquence), et de lien nord-sud. Circulation à l'intérieur du quartier.
20. Transport adapté : mésadapté !

Environnement naturel

1. Verdissement : la Ville ne plante pas d'arbres dans les projets immobiliers.
2. Verdir les cours d'école, les toits, les places publiques, les ruelles : en faire des jardins communautaires ou collectifs.
3. Les places publiques en béton sont chaudes et grises; les résidents préfèrent le vert : plus d'arbres, plus de végétation.
4. Soutenir initiatives de projets écologiques qui font la convergence entre la pauvreté, la verdure et l'alimentation.
5. Compensation des services publics pour projets verts.
6. La ville ne doit pas laisser la responsabilité uniquement aux promoteurs pour les arbres.
7. Les arbres sont endommagés, blessés, coupés, jamais remplacés, négligés, déchaussés, pas protégés contre le passage des chenillettes.
8. Connaître l'état des arbres du quartier.
9. Plus de jardins communautaires : agriculture urbaine (projets pilotes).
10. Meilleur entretien des parcs (déchets, seringues).
11. Parcs mal entretenus, mal gérés (herbe à poux).
12. Patinoire dans le parc Morgan et/ou Marché Maisonneuve.
13. Préoccupation envers les PPP dans le quartier, en priorité la patinoire du Canadien au parc Lalancette et ses impacts sur les budgets « parcs » de l'arrondissement.
14. Revitalisation de la rue Sainte-Catherine : commerces mal entretenus, bâtiments barricadés.
15. Rue Notre-Dame : pollution air, bruit, poussière.
16. Inciter la population à agir sur... urine chats, excréments chiens.
17. Veiller à un meilleur arrimage entre éluEs, services publics, projets et milieu communautaire et citoyenNEs (Projet : Navette « OR » réalisée en lien avec la Table des ainées et le CDLCHM).